

# L'ALPHABÉTISATION ET LA FORMATION DE BASE EN MILIEU DE TRAVAIL

Gilles: Comment veux-tu qu'on ait de l'expérience si on peut jamais travailler?

Michel: Avant, tu pouvais travailler à la même place toute ta vie. Tu prenais de l'expérience. Tu pouvais monter en grade.

Denis: Moi, j'ai travaillé dans un atelier de menuiserie. C'était un emploi saisonnier. Les employeurs «sloquaient» le monde puis en reprenaient d'autres. J'ai fait plein de petites «jobines». J'ai travaillé dans des épiceries. J'ai été laveur de vaisselle. Il n'y avait pas de syndicat. On n'était pas protégé. S'il y en avait des meilleurs que toi, tu perdais ta «job».

Réal: Il y a aussi les changements technologiques. Dans le métro par exemple, c'est une machine qui lave les planchers. À la Ville de Montréal, c'est un aspirateur qui ramasse les papiers. Ça prend moins de monde pour faire le travail. Plus il y a de monde en chômage, plus les employeurs ont le choix. Ils prennent la crème. Comme il y a moins de crème que de lait, à un moment donné, il ne va rester que du petit-lait. C'est nous le petit-lait. Ils vont bien finir par nous prendre.

Jean-Guy Fournier  
Confédération des syndicats  
nationaux (CSN)

La CSN s'est toujours préoccupée, en tant qu'organisation syndicale, des diverses questions liées à la qualité de vie et aux conditions de travail. Elle a aussi été de toutes les luttes pour revendiquer la démocratisation du système d'éducation afin d'assurer à toutes et tous l'accès à une bonne formation de base.

C'est à ce titre que notre centrale s'est engagée en 1990 dans une campagne visant la promotion de l'alphabétisation au sein du monde du travail. Une tournée dans plus de 15 régions du Québec et dans divers secteurs d'activité économique (commerce, alimentation, métallurgie, papier et forêts, affaires sociales, etc.) nous a permis de sensibiliser pour la première fois une large proportion de nos membres.

Mais la contribution de la CSN a surtout consisté en la tenue d'une enquête<sup>1</sup> menée dans des milieux de travail très représentatifs par rapport à la création d'emplois au Québec. Nous cherchions par ce moyen à cerner de façon encore plus concrète l'ampleur du phénomène en regard du monde du travail et de la vie syndicale afin d'être mieux en mesure de proposer des actions pour l'avenir.

Selon l'étude réalisée dans six milieux de travail, c'est jusqu'à 40% des travailleuses et des travailleurs qui ont des aptitudes insuffisantes en lecture et en calcul pour accomplir les tâches élémentaires de la vie quotidienne.

Ces chiffres ne devraient pas surprendre puisqu'ils coïncident avec les résultats d'autres enquêtes, en particulier ceux présentés par Statistique Canada il y a quelque temps<sup>2</sup>. Cette dernière étude, dont la justesse et la pertinence ont été soulignées récemment par l'OCDE<sup>3</sup>, a levé le voile sur une réalité encore fort méconnue. Elle révèle que seulement 57% des adultes québécois sont capables de satisfaire aux exigences de lecture courante et de faire preuve de polyvalence dans leurs capacités de lecture.

Ces révélations ont amené la CSN à chercher à savoir comment cette réalité se traduisait dans les syndicats et dans les milieux de travail.

Il n'est pas difficile d'imaginer à quel point cette insuffisance de connaissances de base peut

limiter l'exercice des droits individuels et collectifs, notamment la liberté d'expression, le droit à l'information, le droit d'association, **le droit à l'emploi**. Il est essentiel de permettre aux individus d'exercer pleinement leurs droits par l'acquisition d'aptitudes suffisantes pour traiter l'information contenue dans les documents de base.

L'enquête de la CSN avait pour objectif de dresser un tableau des aptitudes de base des travailleuses et des travailleurs en lecture et en calcul dans certains secteurs.

Les résultats révèlent qu'environ trois personnes sur dix ne peuvent pas remplir les tâches courantes de la vie quotidienne en lecture et calcul.

Voici les pourcentages respectifs des différents milieux étudiés:

- Près de 38% des «cols bleus» d'une municipalité;
- Plus de 41% des personnes employées dans une usine de produits alimentaires;
- 22% du personnel d'un centre hospitalier;
- Plus de 12% des personnes employées dans une usine de papier<sup>4</sup>;
- Près de 38% des personnes employées dans une fonderie;
- 40% des travailleurs de la construction.

Ce n'est pas par le hasard, ni par la nature des secteurs où l'enquête s'est tenue, que nous pouvons expliquer les écarts observés. En effet, l'analyse des données recueillies nous amène

à constater que l'âge et la scolarité sont les principaux facteurs déterminant les aptitudes de base en lecture et en calcul.

Près de sept personnes sur dix des groupes ci-haut mentionnés ont une scolarité inférieure à une éducation secondaire ou à une formation professionnelle complètes. Il ne faut toutefois pas en déduire trop rapidement que le diplôme d'études secondaires permet d'acquérir et de maintenir un niveau adéquat de connaissances de base en lecture et calcul. Ainsi, toujours parmi les groupes ci-haut mentionnés, près de trois personnes sur dix ont terminé leur secondaire ou une formation professionnelle. Ces données sont comparables à celles révélées par l'enquête de Statistique Canada.

Les données recueillies sur l'âge des travailleuses et des travailleurs éprouvant des difficultés importantes en lecture et calcul sont troublantes. En effet, les statistiques nous indiquent que la main-d'oeuvre de l'an 2 000 sera à 70% composée de la main-d'oeuvre actuelle. Or, notre enquête révèle qu'environ 20% de cette main-d'oeuvre actuelle âgée entre 35 et 44 ans et 40% de celle âgée de plus de 45 ans ne peut accomplir les tâches courantes en lecture et en calcul.

Un dernier résultat de l'enquête de la CSN illustre bien lui aussi l'ampleur du défi social que représente cette réalité. Ici comme dans l'enquête de Statistique Canada, les données révèlent que la très grande majorité des indi-

vidus, c'est-à-dire plus de 90 % des personnes ayant des difficultés, croient que leurs connaissances de base sont suffisantes. Il ne faut pas uniquement interpréter ce phénomène comme une tentative de cacher, de nier ou d'occulter le problème. En effet, pour un grand nombre, la vie quotidienne demande très peu d'exigences en lecture et en calcul, tant au foyer qu'au travail. Ces personnes n'éprouvent donc pas toujours le besoin d'avoir de meilleures connaissances de base.

Ces lacunes touchant une grande partie de la population au travail ont aussi des effets majeurs sur le plan économique. En effet, les nouvelles technologies, la transformation des structures industrielles, la réorganisation du travail relèvent le niveau des exigences en matière d'aptitudes de base. Pour rencontrer ces nouvelles normes, les besoins de formation de la main-d'oeuvre sont considérables et les connaissances de base insuffisantes de centaines de milliers de travailleuses et travailleurs risquent de compromettre notre capacité de moderniser notre économie.

Notre mouvement syndical est fort préoccupé par les résultats de cette enquête. Si autant de personnes éprouvent des difficultés importantes, comment s'attendre à ce qu'elles puissent exercer pleinement leurs droits et au premier chef celui de détenir un emploi? Comment s'attendre à ce qu'elles puissent suivre révolution du travail et par

ticiper pleinement à la vie collective et notamment à la vie syndicale?

Cette réalité doit être davantage reconnue par les différents intervenants économiques. Il faut élargir le grand consensus qui existe autour des énormes besoins de formation de la main-d'oeuvre au Québec pour englober la formation de base en lecture, écriture et calcul. Et cette prise de conscience doit s'accompagner d'une réelle reconnaissance des acquis, car ces centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs ont développé des compétences et des habiletés qui restent encore mal reconnues alors qu'elles font partie intégrante du savoir-faire. Toutes ces personnes peuvent «apprendre à apprendre» et le monde du travail ne doit pas chercher à les évincer, mais plutôt leur offrir l'occasion d'améliorer leurs connaissances de base en lecture, écriture et calcul.

La CSN entend bien poursuivre le travail déjà entrepris pour promouvoir, en milieu de travail, l'amélioration des connaissances en lecture, écriture et calcul. Cette action doit emprunter deux avenues principales: d'abord la mise sur pied d'expériences-pilotes de formation en collaboration avec le réseau public d'éducation et les groupes populaires en alphabétisation; ensuite des sessions de formation plus spécifiques et plus approfondies destinées à tous les responsables syndicaux concernés de près ou de loin par les

questions d'éducation et de formation.

La CSN invite aussi ses syndicats affiliés à négocier des dispositions de convention collective qui favorisent ou qui facilitent l'organisation de la formation de base en milieu de travail. Il est en outre important que notre organisation prenne davantage en considération l'existence de ce phénomène parmi ses membres: notre propre façon de fonctionner, en particulier notre façon de diffuser l'information, doit tenir compte des résultats de l'enquête.

Notre centrale entreprendra aussi toutes les démarches politiques nécessaires afin que la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre se préoccupe de ces besoins de formation. Nous ferons également des représentations pour que le réseau public d'éducation et les groupes populaires en alphabétisation soient adéquatement soutenus et financés par l'État.

1. Voir *Démarche CSN en alphabétisation*, disponible au Centre de documentation de la CSN, 1601 avenue DeLorimier, Montréal, H2K 4M5; téléphone:(514)598-2151;télécopieur:(514)598-2089.

2. *ECLÉUQ: Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement, l'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale*, Statistique Canada, Catalogue 89-525 F.

3. *L'illétrisme des adultes et les résultats économiques*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OCDE, Paris, 1992.

4. *L'usine de papier a connu d'importants changements technologiques dans les années 80 et les salariés ont reçu de la formation sur une grande échelle. Un grand nombre de travailleurs âgés ont alors plutôt choisi de quitter le travail avant l'âge normal de la retraite.*